



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Délibération du Conseil Municipal 29 janvier 2024

N° 2024/01-03

FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE LUNDI VINT NEUF JANVIER à DIX HUIT HEURES les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, et sur sa convocation.

ETAIENT PRESENTS : Frédéric LAFFORGUE, MAIRE.

Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOECHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, ADJOINTS.

Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Mathieu PERRET, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Julien MIRO, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI.

ABSENTS REPRESENTÉS :

Isabelle SERAN représentée par Gassien GAMBIER

Jérôme AZUARA représenté par Marthe JEREZ

Cécile NEGRIER représentée par Frédéric FAIVRE

Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER

ABSENT EXCUSE :

Jean-Baptiste PRINGUEY

MOUVEMENTS EN COURS DE SEANCE :

Richard CORVAISIER rejoint la séance avant le vote de l'affaire n°3

SECRETAIRE DE SEANCE : Aude RUMEAU

Délibération du Conseil Municipal du 29 janvier

N° 2024/01-03

FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur Thierry DEWINTRE, Adjoint au Maire délégué aux finances expose :

Le 11 décembre 2023, le Conseil municipal a débattu des grandes orientations budgétaires pour l'année 2024.

Il est invité aujourd'hui à adopter le projet de Budget Primitif 2024 qui reprend ces grandes orientations.

Le rapport joint à l'ordre du jour du Conseil municipal détaille les principales caractéristiques de ce budget, dont les équilibres se déterminent de la manière suivante :

Section de fonctionnement – dépenses :	33 950 000,00
Dépenses réelles :	28 626 000,00
Dépenses d'ordre :	5 324 000,00
Section de fonctionnement – recettes	33 950 000,00
Recettes réelles :	33 650 000,00
Recettes d'ordre :	300 000,00
Section d'investissement - dépenses	15 147 000,00
Dépenses réelles :	14 547 000,00
Dépenses d'ordre :	600 000,00
Section d'investissement - recettes	15 147 000,00
Recettes réelles :	9 523 000,00
Recettes d'ordre :	5 624 000,00

Au total, les sections du Budget primitif 2024 s'équilibrent donc en dépenses et en recettes de la manière suivante :

Section de fonctionnement :	33 950 000,00 €
Section d'investissement :	15 147 000,00 €
Soit un total général de :	49 097 000,00 €

Le Conseil municipal est invité à adopter le Budget primitif 2024 en procédant à un vote par chapitre :

Dépenses

Fonctionnement

Chapitre	Vote BP 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 346 000,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	18 091 000,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 499 000,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 824 000,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 500 000,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 911 000,00
66 CHARGES FINANCIERES	759 000,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00

Total des Dépenses de Fonctionnement	33 950 000,00
--------------------------------------	---------------

Recettes**Fonctionnement**

Chapitre	Vote BP 2024
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	335 000,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	300 000,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 521 000,00
73 IMPOTS ET TAXES	26 412 000,00
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 275 000,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	107 000,00
Total des Recettes de Fonctionnement	33 950 000,00

Dépenses**Investissement**

Chapitre	Vote BP 2024
040 DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	300 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	300 000,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	30 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 652 000,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	80 000,00
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 137 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 708 000,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	5 930 000,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000,00
Total des Dépenses d'Investissement	15 147 000,00

Recettes**Investissement**

Chapitre	Vote BP 2024
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 824 000,00
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	399 000,00
040 DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	1 500 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	300 000,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 920 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 204 000,00
Total des Recettes d'Investissement	15 147 000,00

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Proposition d'amendement n°1 présentée par Carine BARBIER :

Nous demandons procéder aux modifications suivantes :

	Montants actuels	Montants nouveaux	Variations
623 Publicité, publications, relations publiques			
6232 Fêtes et cérémonies	101 676	85 787	- 15 889
6234 Réceptions	3 450	2 911	- 539
6236 Catalogues et imprimés et publications	119 800	101 079	- 18 721
6238 Divers	149 423	126 072	- 23 351
<i>sous-total</i>	<i>374 349</i>	<i>315 849</i>	<i>- 58 500</i>
657363 Subv. fonct. étab. à caract. adm.	717 000	775 500	58 500

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur la proposition d'amendement n°1

La proposition d'amendement est rejetée.

Pour : 8 (Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER représentée par Frédéric FAIVRE, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI, Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER.)

Abstention : 0

Contre : 26 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOEHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN représentée par Gassien GAMBIER, Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Julien MIRO, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA représenté par Marthe JEREZ)

Proposition d'amendement n°2 présentée par Frédéric FAIVRE :

1. Diminution de 800 000 € du chapitre 16 « Emprunts » dans la section « recettes » du budget d'investissement
2. Diminution de 800 000 € du chapitre « Dépenses d'équipement / 23 Immobilisations en cours » dans la section « dépenses » du budget d'investissement.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur la proposition d'amendement n°2

La proposition d'amendement est rejetée.

Pour : 11 (François BROTHIER, Fabien GUTIERREZ, Julien MIRO, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER représentée par Frédéric FAIVRE, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI, Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER.)

Abstention : 0

Contre : 23 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOEHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN représentée par Gassien GAMBIER, Marthe JEREZ, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA représenté par Marthe JEREZ.)

Proposition d'amendement n°3 présentée par Hugues FERRAND :

1. Augmentation de 30 572€ du compte 65748
2. Diminution de 30 572€ à répartir sur les comptes 6232, 6236 et 6238

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur la proposition d'amendement n°3

La proposition d'amendement est rejetée.

Pour : 11 (François BROTHIER, Fabien GUTIERREZ, Julien MIRO, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER représentée par Frédéric FAIVRE, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI, Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER.)

Abstention : 0

Contre : 23 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOEHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN représentée par Gassien GAMBIER, Marthe JEREZ, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT, Marie-

Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Marthe JEREZ.)

Proposition d'amendement n° 4 présentée par François BROTHIER :

1. Diminution de 1 000 000 € au chapitre 21 « immobilisations corporelles » dans la section « dépenses » du budget d'investissement
2. Diminution de 1 000 000 € au chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » dans la section « recettes » du budget d'investissement

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur la proposition d'amendement n°4

La proposition d'amendement est rejetée.

Pour : 11 (François BROTHIER, Fabien GUTIERREZ, Julien MIRO, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER représentée par Frédéric FAIVRE, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI, Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER.)

Abstention : 0

Contre : 23 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOECHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN représentée par Gassien GAMBIER, Marthe JEREZ, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA représenté par Marthe JEREZ.)

Proposition d'amendement n° 5 présentée par Julien MIRO :

1. Diminution de 23 643,98 € au chapitre 65 « Autres charges de gestion », articles 653xx « indemnités des élus » dans la section « dépenses » du budget de fonctionnement,
2. Augmentations de 23 643,98 € au chapitre 65 « Autres charges de gestion », articles 65748 « Vie associative - subventions exceptionnelles » dans la section « dépenses » du budget de fonctionnement.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur la proposition d'amendement n°5

La proposition d'amendement est rejetée.

Pour : 11 (François BROTHIER, Fabien GUTIERREZ, Julien MIRO, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER représentée par Frédéric FAIVRE, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI, Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER.)

Abstention : 0

Contre : 23 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOECHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN représentée par Gassien GAMBIER, Marthe JEREZ, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA représenté par Marthe JEREZ.)

Le conseil Municipal est invité à délibérer sur la délibération initiale.

Vote des recettes et des dépenses de fonctionnement équilibrées pour un montant de 33 950 000€ :

Pour : 23 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOECHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN représentée par Gassien GAMBIER, Marthe JEREZ, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA représenté par Marthe JEREZ.)

Abstention : 0

Contre : 11 (François BROTHIER, Fabien GUTIERREZ, Julien MIRO, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER représentée par Frédéric FAIVRE, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI, Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER.)

Vote des recettes et des dépenses d'investissement équilibrées pour un montant de 15 147 000€:

Pour : 23 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOECHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN représentée par Gassien GAMBIER, Marthe JEREZ, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT, Marie-

Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Clara BIANCO, Aude RUME
Marthe JEREZ.)

Abstention : 0

Contre : 11 (François BROTHIER, Fabien GUTIERREZ, Julien MIRO, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER représentée par Frédéric FAIVRE, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI, Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER.)

FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 29 JANVIER 2024

LE MAIRE

Frédéric LAFFORGUE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Maire ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.